



Samedi 10 Mars 2018

REGLEMENT

**Port du casque obligatoire pour toutes les épreuves
et protection dorsale ou un sac à dos rembourré vivement recommandés**

Pour toutes les épreuves, les comportements dangereux pour autrui ou soi-même, à l'appréciation des organisateurs et/ou du jury, le non-respect du règlement, le non-respect des juges et organisateurs, de l'environnement (la montagne reste propre après l'épreuve !) entraînent une élimination immédiate sans appel possible, sans remboursement ni indemnité.

Catégories pour classement

LHKC est une compétition réservée aux enfants nés en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010.

Deux classements pour les années d'âge : de 2003 à 2006 et de 2007 à 2010.

Classement fille et classement garçon

Classement snowboard et classement ski

Classement par épreuve : cross, free ride et big air

20 classements au total

Skicross et boardercross

Les qualifications se déroulent départ par 4, les 3 premiers de chaque passage sont qualifiés.

Deuxième et manches suivantes départ par 4, les 2 premiers de chaque passage sont qualifiés, ainsi de suite jusqu'à la dernière finale.

Une finale « espoir » sera réalisée avec les disqualifiés de la première manche.

Rappel : Les comportements dangereux pour autrui ou soi-même, à l'appréciation des organisateurs, entraînent une élimination sans appel possible.

Big air

Les sauts "tête en bas" sont strictement interdits !

Le jury prend en considération aussi bien le saut que la qualité de la réception.

Aisance, esthétique, maîtrise sont les maîtres mots du jury

Un saut de reconnaissance et deux sauts notés.

Seule la meilleure note des deux sauts est retenue.

Le 1er tiers des qualifiés participe à la finale avec au minimum 3 participants et au maximum 20 participants.

Free ride Zone (réservé aux enfants nés entre 2003 et 2006).

L'espace est délimité par des jalons. Toute sortie de la zone entraîne immédiatement l'élimination du skieur ou snowboarder. Les sauts "tête en bas" sont strictement interdits !

L'aisance, l'esthétique, la fluidité, la maîtrise le choix de l'itinéraire sont les critères pris en compte par le jury.

Le 1er tiers des qualifications participe à la finale avec au minimum 3 participants et au maximum 20 participants.

Responsabilité

L'Office de tourisme des Houches, organisateur, décline toute responsabilité en cas d'accident individuel ou de collision. Les concurrents sont sous leur entière responsabilité. Ils doivent lors de l'inscription fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Evacuation. Les jeunes ne présentant pas cette attestation devront présenter une licence Carte Neige.

Inscription, remboursement et annulation

Les droits d'inscription à LHKC sont de 12 euros (7 euros pour les licenciés au Club des Houches). Ils ne comprennent ni l'assurance, ni les forfaits remontées mécaniques, ni aucune autre prestation, que la seule participation aux épreuves. Le goûter est offert aux participants il vous faut en revanche prévoir les repas du midi et du soir pour les enfants.

Tarif spécial LHKC remontées mécaniques : 14 €

La défection, l'élimination ou l'abandon ne donnent lieu à aucun remboursement.

Les concurrents excusés ne pouvant participer à la compétition peuvent se faire rembourser les forfaits non utilisés. Le montant des frais d'inscription reste acquis à l'organisation.

L'annulation totale des épreuves entraîne le remboursement des droits d'inscription, soit 12 euros par participant. Cette annulation ne peut donner lieu à aucune autre indemnité.

Pour les inscriptions individuelles (hors club), une autorisation parentale est obligatoire.

Les entraîneurs des clubs présents sont invités à accompagner leurs groupes en fonction de leurs répartitions et sous la responsabilité des référents adultes désignés par l'organisation.

Toute inscription entraîne l'acceptation de ce règlement

Organisation :
Office de Tourisme des Houches
BP 9
74310 Les Houches
tel : 04 50 55 50 62 - fax : 04 50 55 53 16
animation@leshouches.com

www.leshouches.com